

Mairie de ESPRELS

3 PLACE DE LA MAIRIE

70110 ESPRELS

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de ESPRELS

se réunira, en séance ordinaire le 22 juillet 2026, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois ;
- Festival NO LOGO : conventions de prestations de service ;
- Festival NO LOGO : mise à disposition logements communaux et salle des fêtes ;
- Création d'un terrain multisports et d'une aire de jeux : choix du prestataire ;
- Création d'un poste non permanent (accroissement temporaire d'activité) ;
- Questions diverses.

Fait à ESPRELS, le 16 juillet 2026

Le Maire

